

Par Pierre-André Page, Conseiller national, Châtonnaye (FR)

Rendez-vous compte, *Mesdames et Messieurs*, rendez-vous compte que le 18 juin, en votant « oui » à la Loi sur le climat, vous allez contribuer à sauver la planète.

La Suisse va, en effet, réduire ses émissions de CO2 à l'horizon de 2050.

Certes, cela coûtera à notre pays des centaines de milliards de francs. Mais nous aurons fait un geste...

Non ! Non ! Non !

Quelle loi mensongère...

Nos émissions de CO2 ne représentent qu'un millième des émissions mondiales. Et notre engagement par rapport à l'Accord de Paris est largement tenu.

En réalité, derrière ce faux titre de Loi sur le climat, se cachent **de nombreuses mesures, drastiques**, qui vont impacter la vie quotidienne

- de nos concitoyens et concitoyennes,
- de nos agriculteurs,
- de nos entrepreneurs,
- de nos industries,
- de nos commerces...

Une loi extrême qui vise « **le tout à l'électrique** » mais sans dire comment y parvenir...

Autrement dit, pragmatiquement dit, **on met la charrue devant les bœufs !** Et surtout, on ne résoud rien.

Voyez-vous, concrètement : **à l'horizon 2050**, les énergies fossiles comme le diesel, l'essence, le gaz ne seront plus autorisées.

Conséquences...

Désastreuses pour les agriculteurs. Tracteurs, faucheuses, camions et autres engins de travail de la terre devront être électriques. A quel prix ? et qui va payer ? Pour quelle efficacité ? Ces engins existent-ils déjà, sont-ils performants, bon marché ? On devra laisser nos moissonneuses batteuses se recharger lorsqu'il y aura du soleil et moissonner après.... Lorsque la pluie sera revenu.

Désastreuses oui pour nos paysans.

Les chauffages au mazout ou au gaz devront être mis hors service et remplacés à grands frais. Le chauffage de nos serres ne sera plus possible et nous importerons les premiers légumes depuis l'Afrique.

Un assainissement coûteux, et forcé, du parc immobilier paysan.

Désastreuses pour nos producteurs.

Car pour atteindre l'objectif « zéro » que prévoit la loi pour 2050, il faudra réduire les émissions de CO2.

Donc mort aux vaches qui émettent du méthane. Donc réduction de certaines espèces animales.

Mais alors quoi ? Moins de viandes dans l'assiette du consommateur suisse. Ou alors de la viande importée. Et donc un panier de la ménagère plus cher – et de moins bonne qualité.

Conséquences toujours désastreuses pour notre environnement.

De grandes surfaces seront consacrées à la pose de panneaux solaires ou à la construction d'éoliennes. De précieuses terres cultivables seront perdues. Notre sécurité alimentaire est menacée, notre autoapprovisionnement prend l'eau.

Mais vous savez, *Mesdames et Messieurs*, le paysan est aussi un citoyen, aussi un consommateur, aussi un entrepreneur, aussi un contribuable !

Et toutes les conséquences négatives qui frappent ces catégories touchent également nos agriculteurs.

Les coûts supplémentaires de 6'600 francs par personne vont aussi impacter le paysan.

La rareté de l'électricité va faire grimper le prix général de l'énergie et frapper durement le porte-monnaie du locataire, du propriétaire.

Plus durement encore seront touchées les régions rurales et les régions de montagne.

Dont les habitants sont beaucoup plus dépendants de leur mobilité. Et chez qui toute transformation entraîne rapidement une explosion des prix de réalisation.

Mesdames et Messieurs,

l'horizon 2050 est l'horizon de nos enfants. Pensons-y !

Avec cette loi, nous leur préparons un avenir de pauvreté. Personne ne démolit sa maison avant qu'une nouvelle soit construite.

Veillons donc, d'abord, à produire chez nous, en Suisse, suffisamment d'électricité. Veillons à la stocker de manière intelligente et performante. Veillons à garantir notre autoapprovisionnement énergétique.

Mais pas de décarbonisation précipitée.

Alors seulement, nous pourrons penser à remplacer les énergies fossiles.

Loi sur le climat : votez « non » c'est remettre les bœufs devant la charrue !